

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0024605

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0301 Société : 183536

Actif  Pensionné(e)  Autre : .....

Nom & Prénom : SOUKI BOU CHAIG

Date de naissance : 25-12-42

Adresse : 9, RUE DES IRIS BEAIS SEJOUR CASABLANCA

Tél. : 0522366243 Total des frais engagés : 560,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 

Date de consultation : 07/11/2023

Nom et prénom du malade : Souki Benchab Age : .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Nephrologie

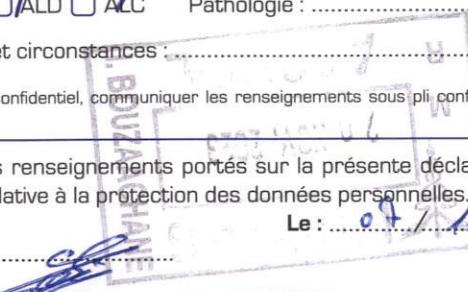
Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : casablanca Le : 07/11/23

Signature de l'adhérent(e) : 

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/11/23	G		G 09.1064230	DR. DABIBI - CHIRURGIEN-DENTISTE AV. L'HERBIER 1000 CASABLANCA TÉL : 05 22 55 76 00

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DAHBI		
Bloc 66, N° 13 Bis 2 Sidi Othmane Casablanca	07/11/23	560,20
Tél : 05 22 55 76 00		

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# PHARMACIE DAHBI

**PHARMACIE DAHBI**  
Bloc 66, N° 105 Sidi Othmane  
Casablanca  
Tél. 05 22 55 76 00

SOUKI BOUNCHAIB  
"NUPRAS"  
IEE : N 22-00246.05  
N

Facture N°: 06

DATE : 07/11/2023

Arrêtée la présente facture à la somme de :

«...CINQ CENT SOIXANTE DHS ET VINGT CENTS»

 PHARMACIE DAHBI  
Bloc 66, N° 13 Bis 2 Sidi Othmane  
Casablanca  
Tél : 05 22 55 76 00

**LA CHAÎNE DE DABIBI**  
Bloc C.D.N 131 Casablanca  
Casablanca  
Tél : 05 22 33 76 00

222,00

Y/ Augmenter 1 y S.

560,20

15x24 → 15'

==

~~PHARMACIE DAKBI~~  
66, N° 13 Bis Z Sidi Othmane  
Casablanca  
Tél : 05 22 55 76 00

~~DR. EL MUSTAPHA FATHI~~  
Professeur de Néphrologie  
Maladies du rein, Dialyse  
36 Angle Avenue Mohammed V et Avenue des Cassiopées - Casablanca  
Tel : 022.36.36.59 / 022.36.12.42 Fax : 022.36.59.73



CENTRE  
D'HEMODIALYSE ET  
DES MALADIES RENALES  
ABDELMOUMEN

مختبر تصفية الدم و أمراض الكلى عبد المؤمن

Maladies rénales • Hémodialyse • Lithiasés rénales • Echographie • Biopsie rénale

الدكتور عبد العزيز الشراibi

Dr. Abdelaziz CHRAIBI

Maladies du Rein-Dialyse

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris



0910422606

الدكتور المصطفى فاتحي

Dr. El Mustapha FATHI

Professeur de Néphrologie

Maladies du Rein-Dialyse



091064238

Casablanca, le :

7/11/23

R. Goraci Bouchareb.

1 Lasilix 40  
34,60 x 3

~~SV~~ PHARMACIE DAHBI  
Bld 66, N° 13 Bis Casablanca  
Casablanca  
Tél. 05 22 55 76 00

Calcidiol S  
61,60 x 3

31 D. Curo forte 200mg  
49,60 1d~~SV~~

36, Angle Av. de l'Hermitage et Allée des Cassiopées - Casablanca

Fax: 0522865973 - Tél: 0522863030 - 0522861212 الهاتف : الفاكس:

CNSS : 2599639 - PATENTE : 3454303 - I.F : 20725614 - RC: 366913 - INP 090000886 - ICE : 001842645000079

E-mail : azizchraibi055@gmail.com - efathihi@yahoo.fr

دكتور المصطفى فاتحي - ممر كاسيوفي - الدار البيضاء

URGENCES 24h/24: 0661150003

Professeur de Néphrologie  
Maladies du Rein - Dialyse

36, Angle Av. de l'Hermitage et Allée des Cassiopées - Casablanca  
Tél. 05 22 55 76 00 Fax : 0522865973



091064238

س. دلکری بولشاير ١٦٠٣٥١

د-كير® قوي



huileuse buvable

محلول زيتى للشرب

EXP: 03/2026  
LOT: 23C29  
PPV: 49,60 DH

3 ampoules buvables

D-CURE® FORTE

LASILIX 40MG  
20CP SEC

P.P.V :34DH60

6 118000 060468

LASILIX 40MG  
20CP SEC

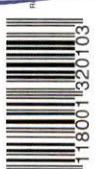
P.P.V :34DH60

6 118000 060468

LASILIX 40MG  
20CP SEC

P.P.V :34DH60

6 118000 060468



AUGMENTIN 1 g/25 mg  
فيتامين D3  
24 sachets  
6 118000 1320103

38 rue du Président Habib Bourguiba,  
Bab El Fadil, 10000 Casablanca, Maroc.  
Fournisseur : SMB  
SMB TECHNOLOGIES SA

6 118000 161042

1 مللي  
125/حبة  
للمص  
دواء  
بottle  
en sachet

مصدر  
للمص  
دواء  
بottle  
en sachet

GlaxoSmithKline Maroc  
Ain El Aouda,  
Région Casablanca  
Information médicale :  
GlaxoSmithKline Maroc  
4244 Avenue Bd Rachid  
et Rue Abu Hamed Al Ghazali,  
Casablanca 20 000

04/25

04/25

Augmentin est une marque déposée  
des sociétés du Groupe GlaxoSmithKline

פְּרוֹמוֹפַרְם אַפְּגָנִים

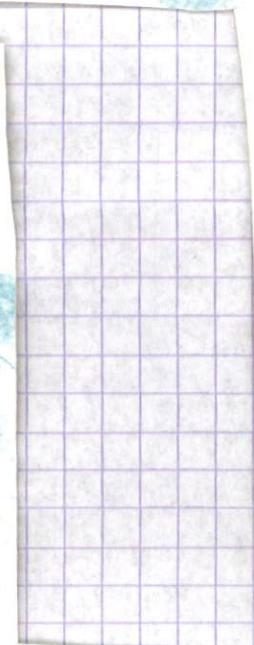
# הַשְׁמִינִים

**Calcidia®**  
Granulé pour suspension buvable  
20 Sachets  
PROMOPHARM S.A.

6 118000 240235

4 5 6 6 7 8 9 10 H 6 0

61/60



**Calcidia®**  
Granulé pour suspension buvable  
20 Sachets  
PROMOPHARM S.A.

6 118000 240235

LUT 21003  
FER JAN 25  
FFV 61D H 6 0

**Calcidia®**  
Granulé pour suspension buvable  
20 Sachets  
PROMOPHARM S.A.



كالسيديا

7 8 9  
7 9 0  
4 4 R 1 1  
6 9 2  
1 0 5 0 3 2  
1 D H 2 4  
0

61/60

م.م 0301

5 ALKH! BOU AMHIE

كالسيديا  
كربونات البوتاسيوم